

COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL

Du 3 février 2015

Présents : CARLES E, CLARY J, FAISANT M, GIRMA A, GISBERT B, LABATTUT B, REGEASSE D, RINGOOT M-C, ROBERTIES S, TAMAGNONE, TEULIERES M, TREZIERES R. DEILHES M, MOURGUES S

Secrétaire : Michelle Faisant

Délibération votée à l'unanimité :

Demande DETR

Monsieur Le maire précise que lors du dernier Conseil Municipal, il y avait une erreur quant à l'estimation de la subvention DETR. Il faut donc prendre une nouvelle délibération.

Le coût estimé Hors Taxes des travaux est de 44 165 Euros.
Le plan de financement prévisionnel est le suivant :
Subvention acquise au titre des amendes de police : 11 634 €

Subvention sollicitée DETR soit 25%. 11 041€

Autofinancement par un emprunt : 30 283€

Soit un montant TTC des travaux de 52 958 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des présents:

- approuve ce plan de financement prévisionnel
- autorise Monsieur le Maire à solliciter la subvention au titre de la DETR 2015.

Dénommer et numéroté les voies :

Suite à des soucis de réception de courrier par certains habitants de la commune, Madame Teulières demande que le CM ouvre le dossier « Dénommer et numéroté les voies de la commune ».

Présentation au prochain CM après concertation avec l'entreprise « La Poste ».

Cimetière

Des habitants demandent des concessions dans les cimetières de St Paul et St Etienne, ainsi que dans le columbarium.

Madame Teulières et Mr Girma doivent délimiter ces emplacements.

Inauguration des 2 nouvelles classes

Elle est prévue le 3 juillet à 17h30.

Chauffage Salle des Fêtes :

Le radiateur soufflant de 9 KW étant en panne, un devis a été établi pour le réparer

- 998 € pour changer le ventilateur défectueux
- 2000 € pour changer le radiateur soufflant qui a plus de 20 ans.

Messieurs Girma et Régeasse s'occupent du dossier : vérification de la panne et recherche d'une solution appropriée

Travaux éventuels qui pourraient être prévus lors de l'établissement du budget 2015 :

- Chauffage ancienne école, mise en place d'horloges, devis de 571€
- Eclairage public : mise en place d'horloges astronomiques : 1000 €
- Proposition d'une mission diagnostic pour l'aménagement d'un bar associatif sous la mairie, l'aménagement de la cantine de l'école primaire dans les locaux d'une ancienne classe, l'aménagement de 2 logements, l'un à l'école de St Etienne, l'autre à l'école de St Paul.

Cette mission diagnostic revient à :

- établir un **état des lieux**.
- fournir une **analyse du fonctionnement urbanistique et de la perception architecturale** du bâti existant, ainsi que permettre une meilleure prise en compte des attentes des habitants et usagers ;
- procéder à une **analyse technique** sur la résistance mécanique des structures en place et sur la conformité des équipements techniques aux normes en vigueur, et aux règlements d'hygiène et de sécurité ;
- permettre d'établir un **programme fonctionnel** d'utilisation du bâtiment ainsi qu'une estimation financière et d'en déduire **la faisabilité de l'opération** ;
- proposer éventuellement des **études complémentaires d'investigation** des existants.

Les diagnostics, études de faisabilité vous permettront poursuivre vos projets :

- en recrutant un architecte maître d'oeuvre pour la réalisation du projet
- en réalisant vous même votre projet en interne
- puis en recrutant des artisans ou en réalisant les travaux en auto-construction ou en régie

Le coût serait de 900 € par projet

- Rénovation du garage communal appuyé sur un mur de l'église de St Paul.
Visite de ce garage dimanche 8 février à 11h

Projet Educatif de Territoire

Afin de pérenniser l'aide donnée par l'Etat pour la mise en place des activités périscolaires, les communes doivent écrire un PEDT. Monsieur Le Maire, Mesdames Teulières et Trézières rencontrent les élus de Flaugnac le lundi 9 février pour le début de l'écriture de ce document

Montant DGF

Résultats de l'estimation de la baisse de dotation forfaitaire calculée grâce à un outil élaboré par L'association des Maires de France.... Ce n'est évidemment qu'une estimation qui doit être considérée toutes choses égales, c'est-à-dire à droit constant, sans évolution des recettes réelles de fonctionnement

	2014	2015	2016	2017
Contribution au redressement des finances publiques au titre de 2014	1737€	1737€	1737€	1737€
Montant estimé des contributions supplémentaires annuelles sur la période 2015-2017		4283€	4283€	4283€
			4283€	4283€
				4283€
Perte annuelle par rapport à 2013	1737€	6020€	10304€	14587€

Horaires pour le travail de l'employé communal :

La salle des fêtes devant être nettoyée le vendredi soir avant toute location, les travaux de tonte autour de l'école devant être réalisés le mercredi après midi, Monsieur Cazard travaillera le Mercredi après midi, le Jeudi et le Vendredi.

A noter qu'il sera demandé que les loueurs de la salle des fêtes la nettoient après utilisation.

Subvention classe de découverte

5 élèves St Paulois, inscrits au collège de Castelnaud participeront à un voyage découverte de la Provence. Une subvention de 25€ par élève a été accordée par le CM.

Carte scolaire- protocole . maillage du territoire

Un protocole a été signé entre les grands élus du département, la Rectrice de l'Académie de Toulouse, le Directeur Départemental de L'Education Nationale. Il concerne les années 2015 2016 2017

L'objectif affiché de ce protocole est le maintien de la qualité d'apprentissage et d'enseignement dans les écoles du Lot dans un contexte de perte d'emplois liés à la baisse démographique scolaire départementale.

Le plafonnement de la perte des postes répartis sur les 3 années futures est à 18.
Sans protocole la perte est évaluée à 48.

De 2007 à 2014 le nombre d'élèves maternelles et primaires est passé de 13 554 à 12 270.

Le RPI ST Paul /Flaugnac ne perd pas d'élèves.

COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL : 6 mars 2015

Présents : CARLES E, CLARY J, FAISANT M, GIRMA A, LABATTUT B, REGEASSE D, RINGOOT M-C, ROBERTIES S, TAMAGNONE, TEULIERES M, TREZIERES R.DEILHES M, MOURGUES S

Secrétaire : J. CLARY

Excusé : GISBERT B

Approbation des comptes rendus des réunions du Conseil Municipal du 9 décembre 2014 et du 3 février 2015.

Elections Départementales

3 listes ont souhaité venir à la rencontre des St Paulois. La salle des fêtes leur est ouverte.

Le 5 mars à 20h30 ; le 12 mars à 16h et 21h.

Tour de rôle du CM pour le bureau de vote :

8h => 10h : Labbattut B. ; Pouget C. ; Girma A.

10h => 12h : Ringoot M.C. ; Pecharman J. ; Carles E.

12h => 14 H : Mourgues S., Deilhes M. ; Rouberties S.

14h => 16h : Teulières M. ; Tamognone S. ; Regeasse D.

16h => 18h : Gisbert B. ; Faisant M. ; Trézières R.

Travaux

Déplacement de la cantine dans une ancienne salle de classe et aménagement du croisement du chemin de Merliannes avec la RD 26 :

Mrs Pouget , Carles et Mme Labattut ont reçu Mr Serris du CG . La commune étant adhérente au Syndicat Départemental d'aménagement et d'ingénierie du Lot, Mr Serris est venu travailler dans le cadre du forfait conseil.

- pour la réhabilitation d'un Bâtiment Communal, des travaux assez importants risquent d'être nécessaires pour le déplacement de la cantine. Le SDAIL présentera une étude avec chiffrage.
- Si le PUP (Projet Urbain Partenarial) de Merliannes aboutit, il faudra améliorer la visibilité au carrefour pour plus de sécurité. (servitude de visibilité par exemple : les riverains confient l'entretien du terrain à la municipalité autour du croisement)

Délibérations votées à l'unanimité :

Compte administratif

Après présentation du Compte administratif 2014, le CM vote à l'unanimité le Compte administratif, le compte de gestion et l'affectation des résultats.

Ces documents sont consultables à la mairie.

Prix des repas à la cantine

Suite à l'augmentation du prix des repas facturés par le restaurant scolaire de Lalbenque, le CM décide de répercuter cette augmentation à compter du 01/04/20145 : le prix passera de 3.17€ à 3.22€.

Haut débit internet

Le CM décide :

- d'autoriser le transfert à la communauté de communes du Quercy Blanc de la compétence « Aménagement numérique » visée à l'article L1425-1 du Code général des collectivités territoriales, compétence ainsi déclinée :
 - 1 : Conception du réseau
 - 2 : Construction du réseau et des infrastructures de communications électroniques
 - 3 : Gestion des infrastructures
 - 4 : Exploitation et commercialisation du réseau et des infrastructures de communications électroniques.
- d'autoriser la communauté de communes du Quercy Blanc à adhérer au futur syndicat mixte d'aménagement du Lot pour la compétence « Aménagement numérique »
- d'approuver la modification conséquente des statuts de la communauté de commune du Quercy Blanc.
- d'autoriser le Maire à prendre toutes dispositions pour l'exécution de cette délibération.

Quercy Energie

Avant de signer la convention pour 3 ans avec Quercy Energie (diagnostic des consommations électriques, travaux possibles pour économie d'énergie....), le CM souhaiterait de plus amples informations. Rendez vous sera pris avec Mr Caillé de Quercy Energie pour qu'il vienne présenter le projet.

COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL

Du 14 avril 2015

Présents : POUGET Claude, TEULIERES Monique, GIRMA Alain, TREZIERES Rachel, CARLES Eric, CLARY Josette, DEILHES Michèle, FAISANT Michelle, GISBERT Benoît, LABATTUT Bernadette, MOURGUES Sébastien, REGEASSE Dominique, RINGOOT Marie Claude, , TAMAGNONE Serge

Excusé : ROBERTIES Sébastien

1- Adoption du Compte rendu de la réunion du 14 avril 2015

2- Présentation par Mr Julien Caillé de la convention que la commune est susceptible de signer avec Quercy Energie

Conseil en Energie Partagé 2014

METHODE ET DEROULE DU DIAGNOSTIC INITIAL

Expertise comptable :

Faire un bilan de toutes les consommations d'énergie et d'eau incombant directement à la collectivité (sans DSP, transfert de compétences et de gestion, locations,...)

Analyses et prescriptions :

1) Optimisations « simples » :

- a) Technique : éclairage (technologie des points lumineux, gestion et régulation des systèmes de commande), isolation « facile », système de chauffage (régulation, mode de gestion, calorifuge, réglages), ventilation (régulation, pilotage et mode de gestion), fuites d'eau, ...
- b) Comptable : amélioration de la traçabilité des consommations, optimisations tarifaires

2) Optimisations « complexes » :

- a) Hiérarchisation des priorités de rénovation énergétique

FINALISATION DU DIAGNOSTIC INITIAL:

rédaction et rendu oral d'un rapport d'expertise complet

éventuellement en séance de conseil municipal

Durée : 30 jours à répartir sur 3 années (moyenne de 10 jours / an)

Contenu prévisionnel (année 2 et année 3 à préciser fonction de l'année 1)

→ année 1 : → diagnostic initial

→ année 2 : → actualisation comptable

- approfondissement éventuel de préconisations simples
- mise en œuvre et suivi de préconisations simples
- accompagnement de projet(s) spécifique(s) : préconisations complexes
- année 3 : → actualisation comptable
- mise en œuvre et suivi de préconisations simples
- accompagnement de projet(s) spécifique(s) : préconisations complexes

Coût annuel de l'opération

→1600€/an pendant 3 ans

3 Budget 2015

Documents consultables à la mairie.

Les délibérations sur les 4 taxes et le budget prévisionnel ont été votées à l'unanimité.

(pas d'augmentation des taxes).

- Taxe d'habitation :5.5%
 - Taxe foncière propriétés bâties : 2.72%
 - Taxe foncières propriétés non bâties : 54.58%
 - CFE : 8.79%
-
- Le budget prévisionnel de fonctionnement s'équilibre à 318 232 €.
 - Le budget d'investissement s'équilibre à 150 232€.

Principaux investissements prévus :

Sécurisation de l'entrée du village

Réparation du garage municipal (adossé à l'église)

Etude transfert cantine dans les locaux de l'ancienne école

Projet urbain partenarial, chemin de Merlianes

4 Projet urbain partenarial

Délibération votée à l'unanimité

Il est donc proposé de créer un périmètre correspondant aux terrains cadastrés numéros F337,338,339,340, lieu dit Merlianes et représentant une superficie totale de 23 463 m².

Des conventions de Projet Urbain Partenarial seront conclues avec les propriétaires fonciers de ces parcelles.

Les équipements publics nécessaires aux besoins d'urbanisation sont :

	Montant HT	Aides, subventions	Participation Communale
Extension ligne électrique	16600	6700	9900
Borne d'incendie	2500		2500
Aménagement sécurisation du croisement chemin de Merlianes, RD 26	3000		3000
Total	22100	6700	15400

L'urbanisation induite est de l'ordre de 6 à 8 habitations.

Le principe de répartition de la participation financière entre les propriétaires terriens est fixée par convention au prorata des surfaces de terrains constructibles.

La durée de validité de ce périmètre est fixé à 15 ans. L'exonération de la taxe d'habitation est fixée à 5 ans.

5 Défibrillateur :

L'achat sera effectué par le club « sourire »

COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL

Du 21 mai 2015

Présents : POUGET Claude, TEULIERES Monique, GIRMA Alain, TREZIERES Rachel, CARLES Eric, CLARY Josette, FAISANT Michelle, LABATTUT Bernadette, REGEASSE Dominique, TAMAGNONE Serge

Excusés : ROBERTIES Sébastien , DEILHES Michèle GISBERT Benoît, MOURGUES Sébastien, RINGOOT Marie Claude,

1- Adoption du Compte rendu de la réunion du 14 avril 2015

2- Défibrillateur

Le défibrillateur sera acheté par le Club Sourire, une subvention exceptionnelle sera versée à cette association , une convention sera signée avec le maire pour l'installation et l'entretien .

3- Subventions exceptionnelles

- 50 ans de l'USSP le 13 juin

Subvention exceptionnelle pour cette association de 400€ pour la manifestation organisée pour le cinquantième anniversaire.

- Fête de la terre à Lalbenque les 29 et 30 août: 150€

4- Les buis seront traités pour détruire la pyrale du buis.

5- Achat d'une tondeuse

Un essai sera effectué avec une tondeuse électrique pour les talus de l'école.

6- Columbarium

Durée de la concession 30 ans, prix 300 €

7- Gazette

Tous les articles doivent être écrits avant le 20 juin

8- Quercy Energie

Suite à la présentation par Mr Julien Caillé le Conseil Municipal décide à l'unanimité des présent de signer la convention avec Quercy Energie (voir compte rendu du 14 avril).

COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL

Du 01 juillet 2015

Présents : POUGET Claude, TEULIERES Monique, GIRMA Alain, CARLES Eric, CLARY Josette, FAISANT Michelle, LABATTUT Bernadette, REGEASSE Dominique, GISBERT Benoît, RINGOOT Marie Claude, DEILHES Michèle

Excusés : ROBERTIES Sébastien , MOURGUES Sébastien, TREZIERES Rachel, TAMAGNONE Serge

1- Adoption du Compte rendu de la réunion du 21 mai 2015

2- Procédure Agenda Accessibilité Programmée

Une lettre de rappel de Madame La Préfète , datée du 23 juin 2015, rappelle que les Agendas d'Accessibilité Programmés doivent être élaborés pour le 27 septembre 2015. Cependant une demande de prorogation peut être demandée à Madame La Préfète par lettre recommandée avant le 27 juin 2015. Cette demande a été envoyée.

Une commission chargée d'étudier le dossier se réunira le lundi 6 juillet : Claude Pouget, Michelle Faisant, Eric Carles, Monique Teulières

3- Entrée du village

- Ouverture des dossiers de consultation des entreprises vendredi 3 juillet à 16h00

4- SCOT : Schéma de Cohérence Territoriale de Cahors et du sud du Lot

C'est un document d'urbanisme, à l'échelle de plusieurs intercommunalités qui définit les grandes orientations pour notre territoire.

3 réunions publiques explicatives sont programmées :

-8juillet à 18 h à Sauzet

-9 juillet à 18h à Lalbenque

-16 juillet à 18h à Cahors

5- Travaux à l'école

Réunion le samedi 11 juillet à l'école : Dominique Régeasse, Alain Girma, Eric Carles, Claude Pouget, Monique Teulières

6- Côte de Banel, chemin de Linon

Côte de Banel : Le panneau « voie sans issue » n'étant pas légal, un nouveau panneau « interdit aux véhicules de plus de 7.5T en transit » sera posé.

Chemin de Linon : Des panneaux limitation de vitesse à 50 km/h et sorties d'engins seront posés.

7- Communes Nouvelles

Réunion avec Mr Le secrétaire Général de la préfecture le 20 juillet à Castelnau.

8- Assurance

La CCQB a demandé un audit au cabinet ARIMA CONSULTANTS . Suite aux résultats de cet audit un avis d'appel public à concurrence a été publié pour les contrats d'assurance de la CCQB.

Suite aux différentes offres des compagnies d'assurance un gain de 20 000 € par an a été réalisé.

Un devis a été réalisé par le cabinet ARIMA CONSULTANTS pour l'audit en assurance de chaque commune de la CC du Quercy Blanc. Pour notre commune la contribution serait de 300 €.

Après discussion, le Conseil Municipal a décidé de ne pas donner suite.

COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL

Du 01 octobre 2015

Présents : POUGET Claude, TEULIERES Monique, CARLES Eric, CLARY Josette, FAISANT Michelle, REGEASSE Dominique, GISBERT Benoît, RINGOOT Marie Claude, DEILHES Michèle, TREZIERES Rachel, TAMAGNONE Serge, GIRMA Alain,

Excusés : ROBERTIES Sébastien, MOURGUES Sébastien, LABATTUT Bernadette,

1- Adoption du Compte rendu de la réunion du 26 Août 2015

2- Entrée du village

- Les travaux sont pratiquement terminés.
- Il va falloir prévoir un garde corps le long du cheminement handicapés. Des devis vont être demandés.

3- Ecole

Le tarif garderie : 30 € par famille et par an est maintenu.

Un enseignant absent n'a pas été remplacé le vendredi 18 septembre. Mr Le maire a fait part par lettre de son mécontentement à Monsieur Le Directeur Académique des Services de L'Education Nationale. Madame Mathieu Cécile a accepté d'aider à la surveillance des élèves ce jour là.

4- Communes nouvelles

Finalisation du power point pour la réunion publique du 9 octobre.

5- Compte rendu de la rencontre avec un représentant de La Poste.

La Poste propose d'aider à la numérotation des maisons et la dénomination des rues, chemins et routes pour la distribution du courrier. Coût 930€ HT. Accord du Conseil Municipal.

6- Achat d'un véhicule :

Décision de principe : le CM a pris la décision d'acquérir un véhicule pour l'agent d'entretien.

Budget maximum de 3000 €.

7- Délibérations votée à l'unanimité des présents (consultable en mairie)

dissolution CCAS

COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL

Du 02 novembre 2015

Présents : POUGET Claude, TEULIERES Monique, CARLES Eric, CLARY Josette, FAISANT Michelle, REGEASSE Dominique, GISBERT Benoît, RINGOOT Marie Claude, DEILHES Michèle, TREZIERES Rachel, TAMAGNONE Serge, GIRMA Alain, ROBERTIES Sébastien, LABATTUT Bernadette

Excusé : MOURGUES Sébastien,

1- Approbation des comptes rendus

2- Délibérations votées à l'unanimité et consultables en mairie

- Nouveaux statuts de La Communauté des Communes du Quercy Blanc.
- Demande du fond de concours à la Communauté des Communes pour la restructuration du restaurant scolaire.
- Délibération modificative pour financer les travaux supplémentaires pour l'entrée du village (1301.16€).
- Accord pour finaliser le prêt de 30 000€ auprès du CRCA (financement travaux entrée village).

3- Décisions prises à l'unanimité :

- Commande d'un portail neuf pour l'école.
- Achat d'un ordinateur pour le secrétariat de mairie.

4- Commune Nouvelle, décision de principe

Vote à bulletin secret : Commune nouvelle possible avec Flaugnac : 8 voix

Commune Nouvelle avec l'ensemble des communes de l'ancien Canton de Castelnau Montratier : 2 voix

Statut Quo : 4 voix

Donc poursuite du travail sur la faisabilité avec Flaugnac.

5- Cérémonie Mercredi 11 Novembre à 11h.

COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL

26 novembre 2015

Présents : POUGET Claude, TEULIERES Monique, CLARY Josette, FAISANT Michelle, REGEASSE Dominique, GISBERT Benoît, RINGOOT Marie Claude, DEILHES Michèle, TREZIERES Rachel, TAMAGNONE Serge, GIRMA Alain, ROBERTIES Sébastien, LABATTUT Bernadette

Excusé : MOURGUES Sébastien, CARLES Eric,

1- Approbation des comptes rendus du 01/10/2015 et du 02/11/2015

2- Délibérations votées à l'unanimité et consultables en mairie

- Prix des repas de la cantine à compter du 01/01/2016 (de 3.22€ à 3.27€)
- Loyer du logement de l'école de St Etienne (de 388.22€ à 388.53€)
- Subvention exceptionnelle au « Club du sourire » pour l'achat du défibrillateur (888€)
- Schéma Départemental de coopération intercommunale

Le Conseil municipal, approuve à l'unanimité la proposition minimaliste, refuse les scénarios de l'éclatement, de l'équilibre et du sourire et propose donc que la communauté de communes du Quercy Blanc reste dans sa configuration actuelle.

- Décision modificative du budget

FONCTIONNEMENT :		RECETTES	DÉPENSES
61522	Entretien bâtiments		-2150.00
6574	Subv. fonct. Associat°, (Club Du Sourire)		+ 888.00
657348	Subv. fonct. Autres communes (Flaugnac)		+ 1262.00
TOTAL :		0.00	0.00

- Aménagement restaurant Scolaire

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal accepte:

- d'approuver la réalisation de ces travaux
- d'autoriser Monsieur Le Maire à prendre toutes les dispositions et à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de cette décision,
- d'approuver le plan de financement,
- d'autoriser Mr Le Maire à solliciter une subvention auprès de l'Etat (DETR), auprès du Conseil Départemental (FAPEC), auprès de la Communauté des Communes (fonds de concours), auprès du Conseil Régional (FRI), auprès du PETR et auprès de tout autre collectivité,
- d'autoriser Monsieur le Maire à lancer l'appel à candidature pour la maîtrise d'œuvre,
- de préciser que ces crédits seront inscrits au budget 2016.

3- Voirie échange chemin:

Le Conseil Municipal autorise Monsieur Le Maire à prendre toutes les dispositions et à signer tous les documents nécessaires pour l'échange de terrain : cession à Monsieur Fournier du terrain communal dans le hameau de Pisseby (chemin et parcelles), cession de Monsieur Fournier à la commune des parcelles supportant un chemin plus large et contournant le hameau.

4- Commune Nouvelle,

Suite à la décision de principe des 2 conseils municipaux de Flaugnac et St Paul acceptant le fait de créer une commune nouvelle et afin de poursuivre l'étude de la faisabilité, 4 membres du CM sont volontaires pour ces travaux : Claude Pouget, Monique Teulière, Alain Girma et Rachel Trézières.

5- La Poste

La Poste avait proposé d'aider à la numérotation des maisons et la dénomination des rues, chemins et routes pour la distribution du courrier, mais il y a eu augmentation des tarifs proposés. En conséquence le CM décide d'étudier une autre solution : proposer à un service civique cette mission. (coût environ 106€ par mois pour une durée de 6 à 8 mois).

6- Election au Conseil Régional des 6 et 13 décembre 2015 :

« Tours de garde »

Horaires	
8h =>10H	TEULIERES Monique, CLARY Josette, GIRMA Alain,
10H =>12H	REGASSE Dominique, RINGOOT Marie Claude, DEILHES Michèle,
12H =>14H	POUGET Claude, GISBERT Benoît, TAMAGNONE Serge, CARLES Eric
14H =>16H	TAMAGNONE Serge, ROBERTIES Sébastien, LABATTUT Bernadette
16H =>18H	FAISANT Michelle, TREZIERES Rachel, MOURGUES SEBASTIEN

7- Noël

Mise en place des décorations le samedi 12 décembre à 9H